

02.07.2012

rapport sur les infrastructures à la pointe grâce à la concurrence et à un financement durable

Pour notre société comme pour notre économie, disposer d'infrastructures modernes et performantes est d'un intérêt capital puisqu'elles assurent les échanges de biens, d'informations et d'énergie ainsi que la mobilité des personnes. Partout où cela paraît possible et nécessaire, ces infrastructures doivent être ouvertes à la concurrence afin de renforcer l'efficacité de l'économie, stimuler l'innovation et préparer notre pays à faire face aux défis de demain. Pour autant, ne perdons pas de vue que l'ouverture des marchés exige aussi des règles claires (spécifiques aux divers secteurs) afin qu'on n'assiste pas au remplacement de monopoles d'État par des monopoles privés. Ces règles doivent tendre tout spécialement à faciliter l'entrée de nouveaux concurrents sur le marché.